



ECOLE PRIMAIRE JULES VERNE – LA CHAPELLE-LAUNAY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 1^{er} juin 2012 de 18 heures à 20 heures.

Présents :

Les enseignants : Mesdames Clavreuil, Danion, Daurès-Bouvet, Dulac, Forlot, Fromenteaud-Leclère, Lalotte-Le Métayer, Rojouan, Rousseau, Samoyau, Vergniau et Messieurs Fortier, Guiho, Tessier, Trocherie.

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Deschamps, Rabinand, Tassery, Teillais et Monsieur Caillon.

Représentant de la Mairie de Savenay : M. Gilquin, Adjoint aux Affaires Scolaires et M. Bonhomme.

ATSEM : Mesdames Chevalier, Lecomte, Poyac.

Excusés : M. Le Gal, IEN – Mmes Gambardella et Sabathier, Mrs Bendjaballah et Moreau, représentants des parents d'élèves.

Absents non excusés : Mme Déglise et M. Da Silva.

Présidence assurée par : Madame Lalotte-Le Métayer

Ordre du jour et relevé de conclusions :

1. Intervention du RASED

Mme Fromenteaud-Leclère informe le Conseil d'école de la suppression d'un poste de maître E (dominante pédagogique) sur le Réseau d'Aides aux Elèves en Difficultés lié à un redéploiement des moyens.

Désormais, deux enseignantes spécialisées devront faire le travail de trois.

Cette mesure conduira à faire des choix parmi les élèves susceptibles d'être pris en charge par le RASED. Le Conseil d'école déplore cette situation qui n'est pas au service de la réussite scolaire.

2. Mesure de carte scolaire, évolution des effectifs, organisation pédagogique prévisionnelle

Effectifs connus à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	21	31	31	37	28	35	33	39
87+3 TPS non comptabilisés dans les effectifs au regard de l'Administration				172				

Il manque 9 élèves de maternelle autres que TPS pour maintenir la 4^e classe de maternelle. La fermeture semble donc inéluctable.

Organisation pédagogique prévisionnelle :

3 classes de maternelle dont la structure ne sera arrêtée qu'à la prérentrée.	GS-CP	CP-CE1	CP-CE1	CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM2
---	--------------	---------------	---------------	------------	----------------	----------------	------------

Suite à un courrier adressé par les Représentants des Parents d'Elèves à Monsieur le Maire, l'Adjoint aux Affaires scolaires a indiqué que les élèves résidant hors commune ne donnent lieu à aucun versement au sein de la Communauté de communes, aucun accord n'a pu être conclu.

3. Aménagement des cours de récréation

Le modulaire a été retiré de la cour de récréation le 30 mai 2012, ce qui libère l'emplacement prévu pour la structure. Sa pose est espérée pour la mi-juin.

Un partenariat fort entre les parents, la municipalité et l'école va permettre d'envisager au moindre coût les tracés au sol et la création de deux jardinets.

4. Compte OCCE

Le compte OCCE de l'école dégage un solde positif de 898,60 € mais toutes les opérations ne sont pas finalisées (attente de versements et de factures).

5. Jeux dangereux

Le 16 mars, deux représentants des parents d'élèves sont venus rencontrer la Directrice afin de lui faire part de vives inquiétudes de la part de certains parents quant à des pratiques dangereuses auxquelles se seraient livrés des élèves de CP-CE1 dans leur classe et des élèves de CM1 au restaurant scolaire.

La gravité du sujet en fait donc l'objet d'un point à l'ordre du jour de ce Conseil d'école.

Dans un premier temps, la Directrice rappelle ce que revêt l'appellation « jeux dangereux » et dans un bref exposé, en indique les différentes catégories, les âges auxquels ils sont parfois pratiqués et dans quelles circonstances.

Ensuite, elle analyse les faits rapportés :

- Pour les faits survenus au restaurant scolaire mettant en cause des élèves de CM1, il s'avère qu'il ne s'agissait absolument pas d'un prétendu jeu du foulard.
- En ce qui concerne le jeu du foulard qui se serait pratiqué dans la classe de CP-CE1 : le caractère intime de ce type de pratique fait douter qu'il ait eu lieu en pleine classe. Le témoignage indique que l'enseignant n'a pas réagi, ce qui est calomnieux.

En outre les Représentants des Parents d'Elèves indiquent que ces « informations » émanent de la même personne et qu'aucun autre témoignage n'est venu les corroborer. Les motivations de cette rumeur restent mystérieuses.

Monsieur l'Adjoint aux Affaires scolaires précise que les signalements parvenus en mairie sur un quelconque problème de violence scolaire ne concernent pas l'école Jules Verne.

6. Bilan des classes multi-niveaux

Les enseignantes de maternelle tirent un bilan positif de l'organisation adoptée en 2011/2012.

Toutefois selon les effectifs définitifs de la rentrée 2012, cette organisation sera reconduite ou non.

7. Organisation des Représentants des Parents d'Elèves

Les Représentants des Parents d'Elèves ont fait circuler un questionnaire aux familles afin de préparer ce Conseil d'école. Bien que peu de familles aient répondu, ils souhaitent renouveler cette démarche afin de remplir leur rôle en faisant valoir les demandes de leurs électeurs.

Les Représentants des Parents d'Elèves proposent l'organisation de conférences-débats qui s'adresseraient à l'ensemble des Capellaunésiens en lien avec la Municipalité. Monsieur l'Adjoint aux Affaires scolaires indique que ce type de manifestation existe au sein de la Communauté de Communes Loire et Sillon via le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), mais que l'on peut y réfléchir.

Les Représentants des Parents d'Elèves demandent qu'un cheminement piétonnier soit aménagé le long de la rue des Violais afin de sécuriser la circulation des piétons aux abords de l'école.

Enfin, les Représentants des Parents d'Elèves organiseront une réunion avec l'ensemble des parents de l'école mardi 18 septembre à 20h30 afin de présenter leur rôle et leurs actions et susciter ainsi des candidatures aux prochaines élections.

La Directrice remercie les Représentants des Parents d'Elèves pour leur dynamisme et pour leur concours à la vie de l'école. Elle adresse aussi ses remerciements à tous les membres du Conseil d'école pour leur esprit constructif et pour le climat de confiance qui prévaut dans cette instance officielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

La Présidente :

